



Le fichier national de la banque de france

Par **tordo virginie**, le **30/09/2008** à **01:32**

Voilà,

J'ai monté un plan de surendettement depuis 2 ans, mais ne l'ai pas remboursé.

Depuis pas de nouvelles de certains créanciers.

Si je ne rembourse pas ces établissements, pendant combien de temps peuvent ils me réclamer la somme, et combien de temps je vais rester fiché à la banque de France.

Les dettes s'annulent elles un jour ?

Merci